

Réf: Dossier N° 074083

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KORAM'VISION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE, Lot 237, Ilot 269

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORAM'VISION SARL »

Objet : Transport de marchandises, BTP (Bâtiment et travaux publics), Fourniture de bureau, Entretien, Prestations de services, Informatique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE, Lot 237, Ilot 269

Dirigeant(s) : Mlle DE MARIE LOU ANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01197 du 22/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07144/GTCA/RC/2022 du 22/02/2022

